



Groupe de travail citoyen « risques industriels »

Compte-rendu des sessions 8 et 9

Mardi 19 décembre 2023

Jeudi 25 janvier 2024

18h/20h30 – le 108 (Siège de la Métropole), Rouen



Nombre de participants : 15 et 13

Animation : Métropole Rouen Normandie

- Hassan EL MACHKOURI, Chargé de la culture du risque
- Alexandra NOEL, Chargée de la participation citoyenne

Déroulement des sessions



Après 7 sessions d'audition et d'acculturation aux thématiques liées au risques industriels, les deux dernières sessions de travail du groupe citoyen « risques industriels » ont été consacrées à la production d'un rapport de préfiguration pour la future instance de dialogue. L'objectif est d'aboutir à la rédaction d'une contribution citoyenne argumentée à présenter aux élus, aux représentants des industriels et à l'Etat pour avis et validation.

Session 8 du 19 décembre 2023 : Elaboration du plan d'action de la future instance de dialogue

Accueil à partir de 17h45

- Emargement des participants
- Constitution de 3 groupes de 5 personnes par tirage au sort.

Temps de travail : élaboration d'un plan d'action

Les citoyens ont été invité à travailler sur les 3 thématiques identifiées depuis le lancement de la concertation en février 2023, à savoir :

- L'ALERTE, L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION DE LA POPULATION ;
- LE SUIVI SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTAL DES EMISSIONS LIEES AUX ACTIVITES INDUSTRIELLES ;
- LE DIALOGUE DIRECT AVEC LES INDUSTRIELS.

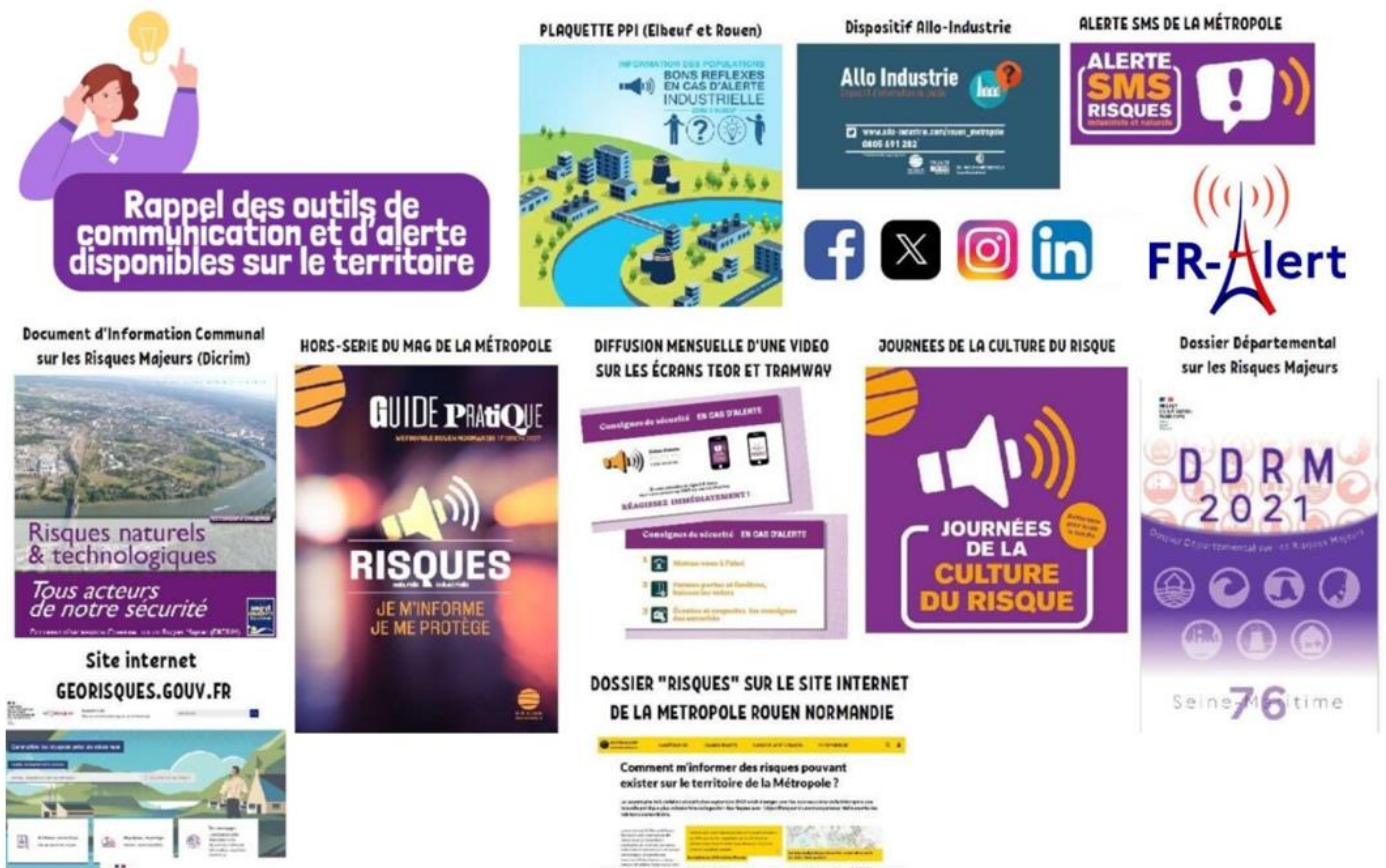
Pour chaque thématique, les éléments suivants ont été mis à disposition des citoyens :

- Trame de fiche action à renseigner.
- Bilan des principales idées et propositions formulées lors des précédentes séances.
- Une synthèse des éléments présentés depuis février 2023.
- Un tableau partagé sur Klaxoon pour permettre aux membres non disponibles de contribuer en ligne durant 1 semaine.



Chaque groupe travaille sur 1 thématique pendant 30 minutes. Puis, chaque groupe tourne et complète la production du groupe précédent. Un animateur par table est chargé de faire le lien avec le groupe suivant et de s'assurer qu'un groupe ne supprime pas les propositions du précédent.

EXEMPLE DE SUPPORT MIS A DISPOSITION DES CITOYENS :



En fin de séance, les fiches complétées sont présentées à l'ensemble des participant pour une validation des contenus en vue de la rédaction du rapport. **Le détail des fiches est présenté en annexe de ce compte-rendu.**

Fin de réunion : 20h15

Un groupe de 3 rédacteurs volontaires est constitué avec pour mission de proposer une première version du rapport citoyen pour l'atelier du 25 janvier 2024. Ce groupe s'est réuni à 2 reprises (4 et 15 janvier 2024). Une première version du rapport a été envoyée le 18 janvier 2024 par mail à l'ensemble des citoyens membres du groupe afin de préparer l'atelier de la semaine suivante.



Session 9 du 25 janvier 2024 : Validation du plan d'action et préfiguration de l'organisation de la future instance

Accueil à partir de 17h45

- Emargement des participants.
- Présentation du déroulement de l'atelier du jour.

1^{er} temps de travail : relecture de la première version du rapport

La première version du rapport citoyen est présentée aux membres du groupe citoyen.

L'ensemble des éléments constitutifs (PREAMBULE, 10 ACTIONS, CONCLUSION) du rapport est relu à voix haute par l'animateur de la séance. Pour chaque partie relue, les citoyens sont invités à voter sur la rédaction proposée avec des cartons de couleur :

- Rouge : globalement opposé à la fiche action
- Jaune : demande de complément / correction à la fiche action
- Vert : validation complète de la fiche action

Les réactions ont été les suivantes :

- **Préambule** – Vote vert à l'unanimité
- **Action 1** – 2 votes jaunes – Reformulation de la phrase sur « faire connaître à la population »
- **Action 2** – 1 vote jaune – Complément de formulation sur les automates des communes
- **Action 3** – 1 vote jaune – Echanges sur l'implication difficile des citoyens dans les exercices. Pas de modification de la rédaction initiale.
- **Action 4** – 1 vote jaune – Faire le lien avec l'action 10 qui reprend l'idée de l'application mobile. Ce lien sera finalement mentionné dans l'action 10 elle-même.
- **Action 5** – 1 vote jaune – Echanges entre participants autour de la durée durant laquelle l'instance pourrait revenir sur un accident passé. Qui décide que le dossier est clos ? Au final, il est acté l'impossibilité de définir une durée standard, et que la future instance jugera de l'opportunité de revenir ou non sur les événements passés.
- **Action 6** – 2 votes jaunes – Reformulation de la dernière phrase pour plus de compréhension.
- **Action 7** – 1 vote jaune – Discussion sur la compréhension du terme « enjeux » utilisé dans le 2^{ème} paragraphe. Après échanges, il est convenu de conserver cette mention.
- **Action 8** – Vote vert à l'unanimité
- **Action 9** – 1 vote jaune – Il est demandé d'ajouter « l'organisation de visites de sites industriels » dans cette action. Après discussion avec les participants, cet ajout est validé.
- **Action 10** – 2 votes jaunes – Ajout de la plateforme SignalAir comme outil à disposition des citoyens pour faire remonter de l'information de terrain et du lien avec l'action n°4.
- **Conclusion** – Vote vert à l'unanimité



2^{ème} temps de travail : travail sur des propositions d'organisation de la future instance.

Afin d'imaginer concrètement la future instance de dialogue, les citoyens sont invités à répondre individuellement à plusieurs questions :

- Combien de membres « au maximum » dans la future instance pour permettre à un citoyen de pouvoir s'exprimer aisément ?
- Quelle durée d'engagement doit-on proposer pour un citoyen volontaire ?
- Quelle fréquence de réunion vous semble « acceptable » pour un citoyen volontaire ?
- Qui doit assurer l'animation de l'instance de dialogue ?
- Les industriels doivent-ils participer au financement de la future instance ?
- Quels acteurs doivent siéger à l'instance de dialogue (membres permanents ou ponctuels) ?
- Faut-il prévoir une Présidence de l'instance ?
- Faut-il réserver prioritairement des sièges pour les membres du groupe citoyen actuel ?
- Les séances de travail de l'instance de dialogue doivent-elles être ouvertes au public ?

L'ensemble des réponses est présenté en annexe de ce compte-rendu.

Il est à noter que la question « Les séances de travail de l'instance de dialogue doivent-elles être ouvertes au public ? » a été mal comprises. Un vote à main levée a donc été fait après l'explication de la question. Le résultat est un accord à l'unanimité pour que toute personne qui le souhaite, même si elle n'est pas membre de l'instance, puisse assister et même demander la parole.

Le groupe valide la proposition de la Métropole Rouen Normandie de prendre en charge la rédaction de la partie « Propositions d'organisation » dans le rapport citoyen afin d'y faire figurer les principaux résultats du vote du groupe.

Fin de réunion : 20h30



ANNEXES

Fiche Action - Groupe Citoyen « Risques industriels » - Atelier du 19/12/23

[QUOI ?] - Proposez une action concrète en précisant le livrable attendu

N'hésitez pas à être le plus détaillé possible (ex : pour une étude, préciser la nature de celle-ci. Pour une action de communication, préciser le format et la fréquence...)

Assurer le suivi de l'élaboration des DICRIT et Plan communal de sauvegarde pour les communes de la métropole qui en ont l'obligation légale.

[POURQUOI ?] - Argumentez la plus-value de l'action proposée

Quel résultat est espéré à travers cette action ?

100% de couverture.

Quel problème/manque on solutionne avec ce que l'on propose de faire ?

Commune hors la loi.

Qu'imagine-t-on pouvoir faire des résultats / livrables ?

Les faire connaître aux citoyens.

[COMMENT ?] - Essayez de détailler les étapes et le rôle de chacun :

Qu'est ce qui doit être organisé prioritairement (ex : réunion / atelier / visites / études / travaux / animation / convention...)?

Enquête auprès des communes pour faire un état de lieux des DICRIT et PCS.

Est-ce qu'il faut faire appel à un ou des prestataires ? De quel type ?

Quel rôle pour les citoyens membres de l'instance dans la mise en œuvre de l'action (ex : consultatif / animation / production /...)?

- Prendre connaissance régulièrement de l'état d'avancement de la mise en place -

[QUI ?] - Pensez à distinguer les rôles suivants

Qui doit porter l'action proposée (ex : l'instance / l'industriel / la Mairie / la Métropole / l'Etat / une association /...)?

~~la Métropole~~ la métropole.

Qui est associé à sa mise en œuvre (distinguer les incontournables des experts à associer occasionnellement)

Les 27 communes de la métropole.

Qui contrôle l'avancement ?

L'instance.

[QUAND ?] - Classer les actions proposées par thématique par ordre croissant de priorité (1 à 3)

Fiche Action - Groupe Citoyen « Risques industriels » - Atelier du 19/12/23

[QUOI ?] - Proposez une action concrète en précisant le livrable attendu

N'hésitez pas à être le plus détaillé possible (ex : pour une étude, préciser la nature de celle-ci. Pour une action de communication, préciser le format et la fréquence...)

Mise en service effective de FR-Alert
(avec dans le message un renvoi vers "Allo Industrie")

[POURQUOI ?] - Argumentez la plus-value de l'action proposée

Quel résultat est espéré à travers cette action ?

Alerter le plus largement possible

Quel problème/manque on solutionne avec ce que l'on propose de faire ?

Alerte STIS nécessite une pré-inscription - FR Alert fonctionne sans inscription.

Qu'imagine-t-on pouvoir faire des résultats / livrables ?

[COMMENT ?] - Essayez de détailler les étapes et le rôle de chacun :

Qu'est ce qui doit être organisé prioritairement (ex : réunion / atelier / visites / études / travaux / animation / convention...)?

- Test grandeur nature (comme au Havre) pour vérifier que FR Alert fonctionne
- (- Réunion / convention avec "Allo Industrie" pour la partie renvoi vers leur site.)

TEST EN PARALLELE AVEC SIRENE (Trimestriel)

Est-ce qu'il faut faire appel à un ou des prestataires ? De quel type ?

Quel rôle pour les citoyens membres de l'instance dans la mise en œuvre de l'action (ex : consultatif / animation / production / ...)?

[QUI ?] - Pensez à distinguer les rôles suivants

Qui doit porter l'action proposée (ex : l'instance / l'industriel / la Mairie / la Métropole / l'Etat / une association /...)?

Métropole / Préfecture

Qui est associé à sa mise en œuvre (distinguer les incontournables des experts à associer occasionnellement)

Préfecture

Qui contrôle l'avancement ?

Instance citoyenne

[QUAND ?] - Classer les actions proposées par thématique par ordre croissant de priorité (1 à 3)

19H-19H30

Fiche Action - Groupe Citoyen « Risques industriels » - Atelier du 19/12/23

[QUOI ?] - Proposez une action concrète en précisant le livrable attendu
 N'hésitez pas à être le plus détaillé possible (ex : pour une étude, préciser la nature de celle-ci. Pour une action de communication, préciser le format et la fréquence...)

1. Participer aux CSS (1 fois par an)
2. demander la relance du S3PI
3. Siéger aux réunions UPSIDE

[POURQUOI ?] - Argumentez la plus-value de l'action proposée
 Quel résultat est espéré à travers cette action ?

1. poser questions et diffuser informations (réponses)
2. relance S3PI par le Préfet
3. idem 1

Quel problème/manque on solutionne avec ce que l'on propose de faire ?

1. manque de représentation citoyenne
2. efficacité au niveau département
3. idem 1

Qu'imagine-t-on pouvoir faire des résultats / livrables ?

Transmettre informations aux citoyens
 Contribuer au dialogue
 créer un support d'échanges (site internet, ...)

[COMMENT ?] - Essayez de détailler les étapes et le rôle de chacun :
 Qu'est ce qui doit être organisé prioritairement (ex : réunion / atelier / visites / études / travaux / animation / convention...)?

2. - demande par courrier aux services étatiques avec appui de la Métropole
3. Rencontrer la directrice de l'UPSIDE (ou directeur) Régis SXADI

Est-ce qu'il faut faire appel à un ou des prestataires ? De quel type ?

?

Quel rôle pour les citoyens membres de l'instance dans la mise en œuvre de l'action (ex : consultatif / animation / production / ...)?

préparation et présence aux réunions
 et diffusion des informations

[QUI ?] - Pensez à distinguer les rôles suivants
 Qui doit porter l'action proposée (ex : l'instance / l'industriel / la Mairie / la Métropole / l'Etat / une association /...)?

Métropole (et 3) un citoyen, un ^{avec de} peu de compétence. un permanent pendant l'été avec appui

Qui est associé à sa mise en œuvre (distinguer les incontournables des experts à associer occasionnellement)

instance

Qui contrôle l'avancement ?

instance

[QUAND ?] - Classer les actions proposées par thématique par ordre croissant de priorité (1 à 3)

↳ de même niveau

Fiche Action - Groupe Citoyen « Risques industriels » - Atelier du 19/12/23

[QUOI ?] - Proposez une action concrète en précisant le livrable attendu

N'hésitez pas à être le plus détaillé possible (ex : pour une étude, préciser la nature de celle-ci. Pour une action de communication, préciser le format et la fréquence...)

- ① Travailler sur un numéro de téléphone pour communiquer entre citoyens et métropoles, ~~en cas~~ pour ouvertur d'un danger potentiel (ex : fumée, odeur, ...)
- ② Présentation des produits, des risques, des solutions préventives (pompiers privés, ...) par les industriels

[POURQUOI ?] - Argumentez la plus-value de l'action proposée

Quel résultat est espéré à travers cette action ?

- ① pour éviter de saturer les autres n^{os} d'urgence (17, 15, 18)
- ② rassurer les habitants (les plus proches en particulier)

Quel problème/manque on solutionne avec ce que l'on propose de faire ?

- ① permanente obsolète actuellement en cas de pb
- ② savoir comment se comporter en cas de pb, aucun lien entre la population et les industriels.

Qu'imagine-t-on pouvoir faire des résultats / livrables ?

- ① compte-rendu annuel des remontées des citoyens.
- ② dans le Mag, compte-rendu et aussi dans le site internet de la métropole.

[COMMENT ?] - Essayez de détailler les étapes et le rôle de chacun :

Qu'est ce qui doit être organisé prioritairement (ex : réunion / atelier / visites / études / travaux / animation / convention...)?

- ① réunion avec métropole et industriels.
- ② réunion

Est-ce qu'il faut faire appel à un ou des prestataires ? De quel type ?

- ① NON
- ② NON

Quel rôle pour les citoyens membres de l'instance dans la mise en œuvre de l'action (ex : consultatif / animation / production / ...)?

- ① consultatif puis animation pour présenter le projet avec acteurs.
- ② animation pour des questions.

[QUI ?] - Pensez à distinguer les rôles suivants

Qui doit porter l'action proposée (ex : l'instance / l'industriel / la Mairie / la Métropole / l'Etat / une association / ...)?

- ① la métropole.
- ② UPSIPE

Qui est associé à sa mise en œuvre (distinguer les incontournables des experts à associer occasionnellement)

- ① la métropole
- ② //

Qui contrôle l'avancement ?

- ① l'instance
- ② l'instance

[QUAND ?] - Classifier les actions proposées par thématique par ordre croissant de priorité (1 à 3)

[QUOI ?] - Proposez une action concrète en précisant le livrable attendu

N'hésitez pas à être le plus détaillé possible (ex : pour une étude, préciser la nature de celle-ci. Pour une action de communication, préciser le format et la fréquence...)

- Exercices d'évacuation ou de confinement

- ② - exercice de confinement. (pas d'exercice d'évacuation : trop dangereux, risque d'accident) sur une petite zone proche d'une usine.

[POURQUOI ?] - Argumentez la plus-value de l'action proposée

Quel résultat est espéré à travers cette action ?

- ② population prête en cas d'accident.

Quel problème/manque on solutionne avec ce que l'on propose de faire ?

- ② matériel de protection pénurie ou non (ex: sotch, ruban adhésif, ...)

Qu'imagine-t-on pouvoir faire des résultats / livrables ?

- ② voir la réactivité de la population: insister sur tout ce qui n'a pas bien fonctionné

[COMMENT ?] - Essayez de détailler les étapes et le rôle de chacun :

Qu'est ce qui doit être organisé prioritairement (ex : réunion / atelier / visites / études / travaux / animation / convention...)?

- ② réunion pour préciser la date, prévenir la population.

Est-ce qu'il faut faire appel à un ou des prestataires ? De quel type ?

- ② NON

Quel rôle pour les citoyens membres de l'instance dans la mise en œuvre de l'action (ex : consultatif / animation / production / ...)?

- ② animation, surveillance de l'exercice.

[QUI ?] - Pensez à distinguer les rôles suivants

Qui doit porter l'action proposée (ex : l'instance / l'industriel / la Mairie / la Métropole / l'Etat / une association / ...)?

- ② la mairie, la métropole

Qui est associé à sa mise en œuvre (distinguer les incontournables des experts à associer occasionnellement)

- ② Sapeurs-Pompiers, SAMU,

Qui contrôle l'avancement ?

- ② métropole

[QUAND ?] - Classer les actions proposées par thématique par ordre croissant de priorité (1 à 3)

Fiche Action - Groupe Citoyen « Risques industriels » - Atelier du 19/12/23

[QUOI ?] - Proposez une action concrète en précisant le livrable attendu

N'hésitez pas à être le plus détaillé possible (ex : pour une étude, préciser la nature de celle-ci. Pour une action de communication, préciser le format et la fréquence...)

Faire évoluer Allo Industrie
pour aller vers une appli type SPPPI

[POURQUOI ?] - Argumentez la plus-value de l'action proposée

Quel résultat est espéré à travers cette action ?

- Rendre plus opérationnel Allo Industrie et plus proche des gens.
- Permettre à la population de faire remonter à l'industriel ce qu'elle voit / sent et qui l'inquiète.

Quel problème/manque on solutionne avec ce que l'on propose de faire ?

- Information plus rapide et sensibilisation aux risques.
- Information plus détaillée sur le sinistre / les consignes

Qu'imagine-t-on pouvoir faire des résultats / livrables ?

[COMMENT ?] - Essayez de détailler les étapes et le rôle de chacun :

Qu'est ce qui doit être organisé prioritairement (ex : réunion / atelier / visites / études / travaux / animation / convention...)?

Réunion UPSIDE / Groupe Citoyen

Est-ce qu'il faut faire appel à un ou des prestataires ? De quel type ?

Oui - Nécessité d'un développeur d'application

Quel rôle pour les citoyens membres de l'instance dans la mise en œuvre de l'action (ex : consultatif / animation / production / ...)?

Rédaction d'un cahier des charges ~~elles~~

[QUI ?] - Pensez à distinguer les rôles suivants

Qui doit porter l'action proposée (ex : l'instance / l'industriel / la Mairie / la Métropole / l'Etat / une association / ...)?

Qui est associé à sa mise en œuvre (distinguer les incontournables des experts à associer occasionnellement)

Qui contrôle l'avancement ?

Instance citoyenne

[QUAND ?] - Classer les actions proposées par thématique par ordre croissant de priorité (1 à 3)

Fiche Action - Groupe Citoyen « Risques industriels » - Atelier du 19/12/23

[QUOI ?] - Proposez une action concrète en précisant le livrable attendu

N'hésitez pas à être le plus détaillé possible (ex : pour une étude, préciser la nature de celle-ci. Pour une action de communication, préciser le format et la fréquence...)

Porter en propre des études sanitaires et/ou environnementales avec des partenaires comme l'Université ou ATMO.

[POURQUOI ?] - Argumentez la plus-value de l'action proposée

Quel résultat est espéré à travers cette action ?

- ✓ Avoir une indépendance et ne pas s'arrêter au constat.
- ✓ Donner confiance à la population. (Rapport validé par des experts)

Quel problème/manque on solutionne avec ce que l'on propose de faire ?

- ✓ l'indépendance de l'étude

Qu'imagine-t-on pouvoir faire des résultats / livrables ?

Présenter ^{physiquement} les résultats avec un plan d'action.

[COMMENT ?] - Essayez de détailler les étapes et le rôle de chacun :

Qu'est ce qui doit être organisé prioritairement (ex : réunion / atelier / visites / études / travaux / animation / convention...)?

- ✓ faire une réunion publique de restitution des résultats.
langage adapté au public non scientifique.

Est-ce qu'il faut faire appel à un ou des prestataires ? De quel type ?

- ✓ Experts indépendants

Quel rôle pour les citoyens membres de l'instance dans la mise en œuvre de l'action (ex : consultatif / animation / production / ...)?

[QUI ?] - Pensez à distinguer les rôles suivants

Qui doit porter l'action proposée (ex : l'instance / l'industriel / la Mairie / la Métropole / l'Etat / une association /...)?

L'instance / un budget Métropole dédié.

Qui est associé à sa mise en œuvre (distinguer les incontournables des experts à associer occasionnellement)

Qui contrôle l'avancement ?

les experts + le groupe citoyen.

[QUAND ?] - Classer les actions proposées par thématique par ordre croissant de priorité (1 à 3)

Fiche Action - Groupe Citoyen « Risques industriels » - Atelier du 19/12/23

[QUOI ?] - Proposez une action concrète en précisant le livrable attendu

N'hésitez pas à être le plus détaillé possible (ex : pour une étude, préciser la nature de celle-ci. Pour une action de communication, préciser le format et la fréquence...)

Explication des données des experts (vulgarisation)

[POURQUOI ?] - Argumentez la plus-value de l'action proposée

Quel résultat est espéré à travers cette action ?

le public va comprendre

Quel problème/manque on solutionne avec ce que l'on propose de faire ?

pas de vulgarisation

Qu'imagine-t-on pouvoir faire des résultats / livrables ?

diffusion dans le mag de la métropole et le site internet.

[COMMENT ?] - Essayez de détailler les étapes et le rôle de chacun :

Qu'est ce qui doit être organisé prioritairement (ex : réunion / atelier / visites / études / travaux / animation / convention...)?

réunion pour expliquer

Est-ce qu'il faut faire appel à un ou des prestataires ? De quel type ?

NON les instances suffisent

Quel rôle pour les citoyens membres de l'instance dans la mise en œuvre de l'action (ex : consultatif / animation / production / ...)?

valider la vulgarisation.

[QUI ?] - Pensez à distinguer les rôles suivants

Qui doit porter l'action proposée (ex : l'instance / l'industriel / la Mairie / la Métropole / l'Etat / une association /...)?

l'instance

Qui est associé à sa mise en œuvre (distinguer les incontournables des experts à associer occasionnellement)

les experts concernés

Qui contrôle l'avancement ?

l'instance

[QUAND ?] – Classer les actions proposées par thématique par ordre croissant de priorité (1 à 3)

[QUOI ?] - Proposez une action concrète en précisant le livrable attendu

N'hésitez pas à être le plus détaillé possible (ex : pour une étude, préciser la nature de celle-ci. Pour une action de communication, préciser le format et la fréquence...)

Participation du groupe citoyen aux réunions de suivi des événements / accidents industriels, réunions à l'initiative des services de l'Etat, des collectivités et autres instances compétentes.

[POURQUOI ?] - Argumentez la plus-value de l'action proposée

Quel résultat est espéré à travers cette action ?

Présence de citoyens pour relayer auprès de la population les informations et pour remonter les questions des citoyens.

Quel problème/manque on solutionne avec ce que l'on propose de faire ?

pallie le manque de représentation au-delà des structures déjà existantes.

Qu'imagine-t-on pouvoir faire des résultats / livrables ?

Contribuer à la transparence et aux retours des citoyens.

[COMMENT ?] - Essayez de détailler les étapes et le rôle de chacun :

Qu'est ce qui doit être organisé prioritairement (ex : réunion / atelier / visites / études / travaux / animation / convention...)?

- identifier les instances concernées
- y intégrer des représentants des citoyens

Est-ce qu'il faut faire appel à un ou des prestataires ? De quel type ?

?

Quel rôle pour les citoyens membres de l'instance dans la mise en œuvre de l'action (ex : consultatif / animation / production / ...)?

- préparation des réunions (à partir de l'ODJ)
- présence aux réunions
- communication vers le groupe citoyen (et plus)

[QUI ?] - Pensez à distinguer les rôles suivants

Qui doit porter l'action proposée (ex : l'instance / l'industriel / la Mairie / la Métropole / l'Etat / une association /...)?

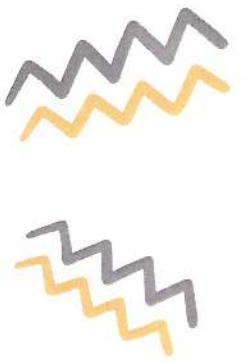
Métropole (2) / l'instance

Qui est associé à sa mise en œuvre (distinguer les incontournables des experts à associer occasionnellement)

Qui contrôle l'avancement ?

[QUAND ?] - Classer les actions proposées par thématique par ordre croissant de priorité (1 à 3)

ORGANISATION DE LA FUTURE INSTANCE



COMBIEN?

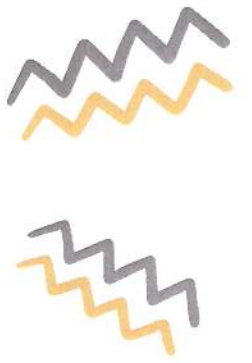
Combien de membres « au maximum » dans la future instance pour permettre à un citoyen de pouvoir s'exprimer aisément ?

Handwritten notes and sticky notes:

- ~~25~~ (pink sticky note)
- 30, 30 (handwritten)
- ~~20~~ (blue sticky note)
- ~~20~~ (green sticky note)
- 30 (green sticky note)
- 30 Membres. mardi avec quorum à 20 pour tenir réunion. (blue sticky note)
- 30 (handwritten)
- 20 (handwritten)
- 20 (handwritten)
- 30 (handwritten)

Reste 10	20:5 25:1 30:5	25
----------	----------------------	----

ORGANISATION DE LA FUTURE INSTANCE



COMBIEN?

Quelle durée d'engagement
doit-on proposer pour un citoyen volontaire ?

Au moins 1 an ?

1

Au moins 2 ans ?

5

Entre 2 et 5 ans ?

1

Autre (précisez)

4

fonctionner comme
un conseil d'administration
sur 3 ans / 1 tiers
renouvelable par an -
nombre de membre
3 - 6 ou 9 -

Quelle fréquence de réunion vous semble
« acceptable » pour un citoyen volontaire ?

Une réunion tous les 2 mois ?

/

Une réunion par trimestre ?

10

Une réunion par semestre ?

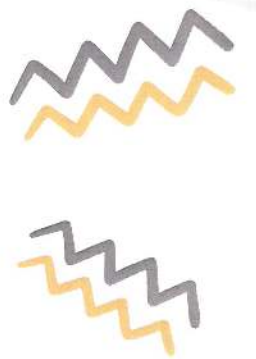
1

3/an

Autre (précisez)

/

ORGANISATION DE LA FUTURE INSTANCE





QUI ?

Quels acteurs doivent siéger à l'instance de dialogue ?

Acteurs déjà cités dans les fiches action : Métropole Rouen Normandie, UPSIDE, ATMO Normandie, Université de Rouen, Préfecture, Mairies, Sapeurs-pompiers, SAMU, experts indépendants.

MRN, UPSIDE

MRN, UPSIDE, ATMO, Univ. Rouen, Préfecture, Mairies, Sapeurs-pompiers, SAMU

METROPOLE ROUEN NORMANDIE = 
UPSIDE = 

ATMO = 

UNIVERSITÉ de ROUEN = 

PREFECTURE = 

MAIRIES =

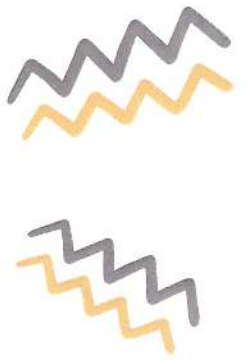
Sapeurs pompiers = 

SAMU =

EXPERTS INDÉPENDANTS 

MEMBRES PERMANENTS

ORGANISATION DE LA FUTURE INSTANCE

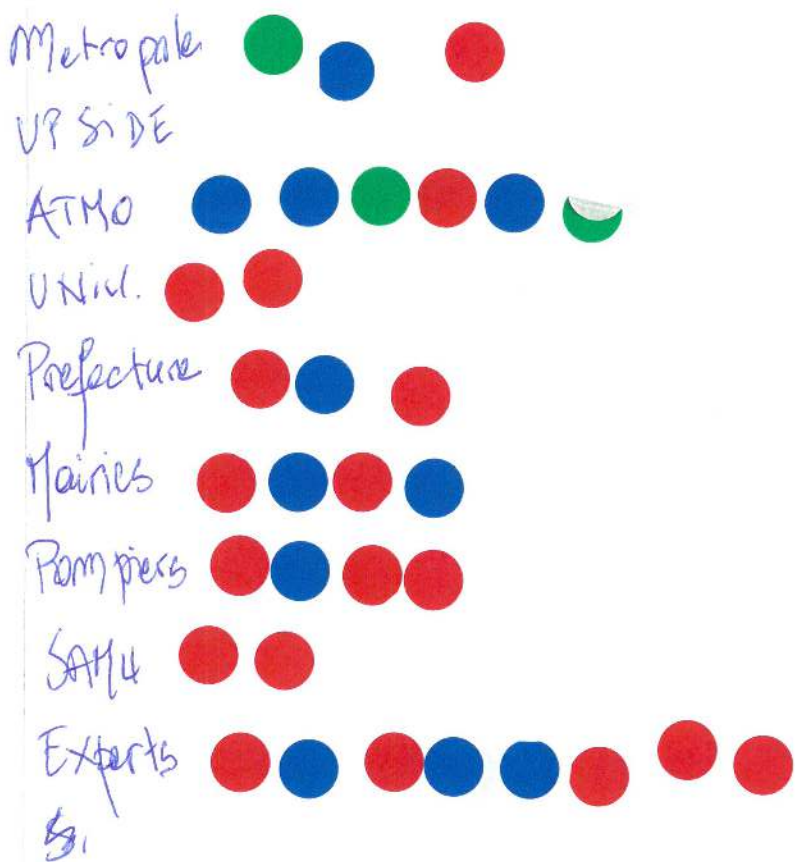


QUI ?

Quels acteurs doivent siéger à l'instance de dialogue ?

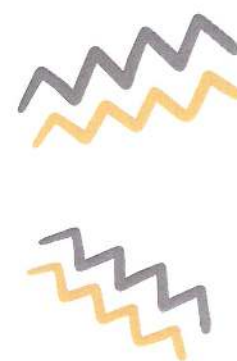
Acteurs déjà cités dans les fiches action : Métropole Rouen Normandie, UPSIDE, ATMO Normandie, Université de Rouen, Préfecture, Mairies, Sapeurs-pompiers, SAMU, experts indépendants. ●

Un. ROUEN, Préfecture, experts indépendants, ATMO,
Experts indépendants.



MEMBRES PONCTUELS

ORGANISATION DE LA FUTURE INSTANCE



QUI ?

Qui doit assurer l'animation
de l'instance de dialogue ?

La Métropole



10

UPSIDE



Un animateur externe



2

Autre (précisez) :



Les industriels doivent-ils participer au
financement de la future instance
(financer des études, des outils nouveaux...) ?

Oui bien sûr !



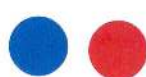
4

Plutôt Oui



6

Plutôt Non

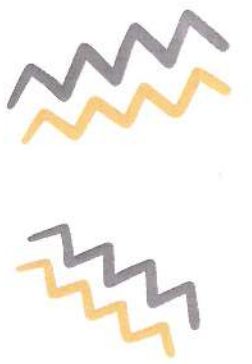


2

Non, surtout pas !

* des communes ?

ORGANISATION DE LA FUTURE INSTANCE



COMMENT ?

Faut-il prévoir une présidence de l'Instance ?

Oui, élire une personne.



6

Oui, élire un binôme.



5

Oui, élire un directoire.



1

Non, pas de présidence.

Faut-il réserver prioritairement des « sièges » pour les membres du groupe citoyen actuel ?

Oui, au moins 25 % des sièges



7

Oui, au moins 50 % des sièges



2

Oui, au moins 75 % des sièges

/

Oui, 100 % des sièges

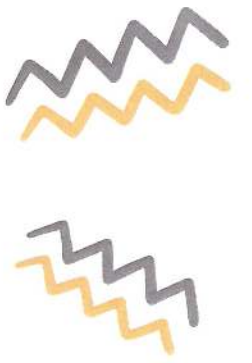
/

Non, il faut refaire un appel à la population et les membres du groupe y répondent
au même titre que les autres :



3

ORGANISATION DE LA FUTURE INSTANCE



COMMENT ?

Les séances de travail de l'instance de dialogue doivent-elles être ouvertes au public ?

Oui, tout citoyen doit pouvoir intervenir dans toute séance :



Oui, tout citoyen doit pouvoir assister à toute séance :



Oui, tout citoyen peut intervenir dans certaines séances spécifiques :



Oui, tout citoyen peut assister à certaines séances spécifiques :



Non, les séances ne sont ouvertes qu'aux membres de l'instance et aux personnes invitées préalablement :



*Question
mal posée.*